

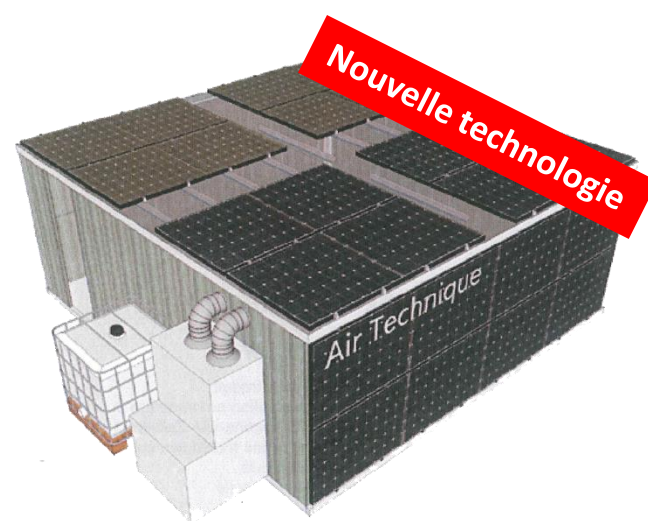
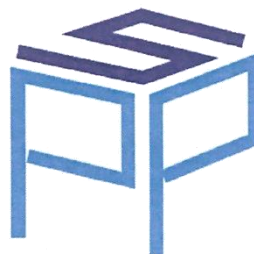


Ce séchoir solaire est un vecteur de pollution de l'air non quantifiable, incontrôlable et dangereux pour l'humanité



Constructeur :
AIR TECHNIQUE FS

55 années d'expérience



Le séchage des boues et le piégeage des odeurs par le séchoir (breveté) Solaire Hybride Solar-Phosphore-Process (SPP-ASSI) : « **LA solution incontournable** »

Sensibilisation d'hygiène et sécurité contre les risques de contamination des perturbateurs endocriniens, pour le respect du personnel opérant et des comptes de la Sécurité Sociale

Les inconvénients

- Aucune protection des émissions dangereuses de méthane, d'ammoniaque de protoxyde d'azote d'hydrogène sulfuré et particules fines
- Contribue à la pollution atmosphérique du CO₂, qui n'est ni maîtrisable, ni comptabilisable par un organisme agréé
- Durée de séchage de 3 à 4 mois
- Besoin d'une importante surface de séchage
- Quantité élevée de biomasse à stocker et à transporter
- Consommation d'énergie importante

Les avantages

- Séchage solaire rapide en 24 à 48 heures, env 2,2 tonnes/jour avec une cabine de 64 m² environ sur la période avril à septembre
- Réduction du volume de biomasse d'env 80% et la surface de 8 à 10 fois
- La station d'épuration devient un atout économique: production d'un engrais séché, facile à stocker et à épandre, et possibilité de produire de l'électricité par cogénération
- Réduction des nuisances olfactives et de la pollution de l'air de 80% grâce au traitement par zéolithe ou autres
- Important gain économique sur frais d'exploitation et retour sur investissement rapide
- Fonctionnement solaire et hybride (énergies renouvelables)

17 rue du Vignoble 68440 HABSHEIM (France) Tél : +33 (0)3 89 65 13 14 Fax : +33 (0)3 89 65 09 00

www.air-technique-fs.com – Mail : air.technique.fs@orange.fr